

JOURNAL OFFICIEL

La présente édition
ne contient pas
les publications
contenant des données
personnelles protégées.
Dès lors, seule
la version officielle
sur papier fait foi.

JAA 2800 Delémont – 37^e année – N° 37 – Mercredi 21 octobre 2015

Le « Journal officiel de la République et Canton du Jura » paraît chaque semaine, le mercredi. Terme de la remise des publications: le lundi à 12 heures. Ce délai peut être modifié si la date de parution est jour férié. Abonnement: 70 francs par an. Vente au numéro: Fr. 1.80. Editeur: Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont, tél. 032 421 19 19, fax 032 421 19 00. Compte de chèques postaux 12-874158-4.

Tarif des insertions: Fr. 1.55 le mm, sur deux colonnes à la page (une colonne: 85 mm de large). Une publication ne peut être retirée que par une personne compétente; si la composition est terminée, elle est facturée. Les ordres de retrait ne peuvent être donnés que jusqu'au mardi, à 8 h 30. **Adresse postale pour l'envoi des publications:** « Journal officiel de la République et Canton du Jura », case postale 553, 2800 Delémont 1. **Courriel:** journalofficiel@pressor.ch

Publications des autorités cantonales

République et Canton du Jura

Arrêté concernant les résultats de l'élection des membres du Conseil national du 18 octobre 2015

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura, vu l'article 52 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹⁾,

vu les procès-verbaux du scrutin du 18 octobre 2015 relatifs à l'élection des membres du Conseil national, arrête:

Article premier Les résultats du scrutin sont les suivants:

Electeurs inscrits	:	51'936
Votants (cartes rentrées)	:	29'049
Participation	:	55 %
Bulletins rentrés	:	28'185
Bulletins nuls	:	98
Bulletins blancs	:	271
Bulletins valables	:	27'816
Total des suffrages	:	55'632
– Suffrages de partis	:	55'311
– Suffrages blancs	:	321

Ont obtenu des suffrages :

	Suffrages
01 Parti Chrétien-Social Indépendant (PCSI) (0 élu)	
01.01 Haas Quentin, 1991, Cornol	1'768
01.02 Maitre-Schindelholz Suzanne, 1956, Vicques	1'830
Suffrages complémentaires	61
Total de la liste N° 01	3'659
02 Parti socialiste jurassien (PSJ) (1 élu)	
02.01 Fridez Pierre-Alain, 1957, Fontenais	8'301 élu
02.02 Brühlhart Mélanie, 1975, Delémont	3'903
Suffrages complémentaires	211
Total de la liste N° 02	12'415
Le total des listes N° 02, 03, 04, 10 et 11, apparentées, est de 19'229 suffrages.	

Le total des listes N° 02 et 03, sous-apparentées, est de 13'115 suffrages.

03 Jeunesse Socialiste et Progressiste du Jura (JSPJ)

(0 élu)

03.01 Iezzi Fabrice, 1991, Fontenais	384
03.02 Tomaselli Diego, 1987, Delémont	314
Suffrages complémentaires	2
Total de la liste N° 03	700

Le total des listes N° 02, 03, 04, 10 et 11, apparentées, est de 19'229 suffrages.

Le total des listes N° 02 et 03, sous-apparentées, est de 13'115 suffrages.

04 Les Verts jurassiens (Verts)

(0 élu)

04.01 Terrier Christophe, 1973, Bassecour	1'248
04.02 Hennequin Erica, 1951, Courgenay	1'460
Suffrages complémentaires	19
Total de la liste N° 04	2'727

Le total des listes N° 02, 03, 04, 10 et 11, apparentées, est de 19'229 suffrages.

Le total des listes N° 04 et 11, sous-apparentées, est de 4'024 suffrages.

05 Parti démocrate-chrétien du Jura (PDC)

(1 élu)

05.01 Gschwind Jean-Paul, 1952, Courchavon	8'728 élu
05.02 Marti Karine, 1965, Courgenay	4'245
Suffrages complémentaires	631
Total de la liste N° 05	13'604

Le total des listes N° 05 et 06, apparentées, est de 15'284 suffrages.

06 Jeunes démocrates-chrétiens du Jura (JDC)

(0 élu)

06.01 Girardin Anais, 1991, Saint-Ursanne	1'119
06.02 Wisser Jessica, 1996, Courfaivre	517
Suffrages complémentaires	44
Total de la liste N° 06	1'680

Le total des listes N° 05 et 06, apparentées, est de 15'284 suffrages.

07 Parti Libéral Radical (PLR)

(0 élu)

07.01 Voirol Gabriel, 1961, Porrentruy	5'163
07.02 Donzé Gérard, 1949, Le Cerneux-Veusil	2'982
Suffrages complémentaires	206
Total de la liste N° 07	8'351

Le total des listes N° 07 et 09, apparentées, est de 9'282 suffrages.

08	Union Démocratique du Centre (UDC) (0 élu)	
08.01	Favre Brigitte, 1984, Saignelégier	2'867
08.02	Stettler Thomas, 1969, Courroux	4'119
	Suffrages complémentaires	120
	Total de la liste N° 08	7'106
09	Jeunes libéraux-radicaux jurassiens (JLRJ) (0 élu)	
09.01	Schouller Alexis, 1988, Delémont	386
09.02	Simon Thierry, 1989, Porrentruy	536
	Suffrages complémentaires	9
	Total de la liste N° 09	931
	Le total des listes N° 07 et 09, apparentées, est de 9'282 suffrages.	
10	CS-POP (0 élu)	
10.01	Theurillat Guite, 1947, Delémont	562
10.02	Fedele Pierluigi, 1973, Delémont	1'490
	Suffrages complémentaires	38
	Total de la liste N° 10	2'090
	Le total des listes N° 02, 03, 04, 10 et 11, apparentées, est de 19'229 suffrages.	
11	Les Jeunes Verts jurassiens (JVerts) (0 élu)	
11.01	Godat Ivan, 1986, Le Bémont	683
11.02	Rohner Magali, 1977, Delémont	595
	Suffrages complémentaires	19
	Total de la liste N° 11	1'297
	Le total des listes N° 02, 03, 04, 10 et 11, apparentées, est de 19'229 suffrages.	
	Le total des listes N° 04 et 11, sous-apparentées, est de 4'024 suffrages.	
12	Rauraque du Nord (0 élu)	
12.01	Berthold Julien, 1988, Moutier	308
12.02	Prince Pascal, 1969, Courrendlin	433
	Suffrages complémentaires	10
	Total de la liste N° 12	751

Art. 2 Les recours éventuels contre l'élection du Conseil national doivent être adressés par lettre recommandée au Gouvernement cantonal dans les trois jours qui suivent la découverte du motif de recours, mais au plus tard le troisième jour après la présente publication (art. 77 de la loi fédérale sur les droits politiques).

Delémont, le 20 octobre 2015 Au nom du Gouvernement
Le président: Michel Thentz
Le chancelier: Jean-Christophe Kübler

¹⁾ RS 161.1

République et Canton du Jura

Arrêté concernant les résultats de l'élection des membres du Conseil des Etats du 18 octobre 2015

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura, vu les articles 25 et 27 de la loi du 26 octobre 1978 sur les droits politiques¹⁾,

vu les procès-verbaux du scrutin du 18 octobre 2015 relatifs à l'élection des membres du Conseil des Etats, arrête:

Article premier Les résultats du scrutin sont les suivants:

Electeurs inscrits	:	56'873
Votants (cartes rentrées)	:	30'785
Participation	:	54%
Bulletins rentrés	:	29'389

Bulletins nuls	:	91
Bulletins blancs	:	314
Bulletins valables	:	28'984
Total des suffrages	:	57'968
– Suffrages de partis	:	57'124
– Suffrages blancs	:	844

Ont obtenu des suffrages: Suffrages

01	Parti socialiste jurassien (PSJ) (1 élu)	
01.01	Hêche Claude, 1952, Courroux	15'532 élu
01.02	Pierre Gilles, 1972, Le Noirmont	5'352
	Suffrages complémentaires	677
	Total de la liste N° 01	21'561

02	Les Verts jurassiens (Verts) (0 élu)	
02.01	Comment Jean-Marc, 1952, Saint-Ursanne	1'611
	Suffrages complémentaires	645
	Total de la liste N° 02	2'256

03	Parti démocrate-chrétien du Jura (PDC-JDC) (1 élue)	
03.01	Seydoux-Christe Anne, 1958, Delémont	14'275 élue
03.02	Kohler Pierre, 1964, Delémont	7'382
	Suffrages complémentaires	4'079
	Total de la liste N° 03	25'736

04	Union Démocratique du Centre (UDC) (0 élu)	
04.01	Gerber Claude, 1964, Porrentruy	4'725
	Suffrages complémentaires	2'846
	Total de la liste N° 04	7'571

Art. 2 Les recours éventuels contre l'élection du Conseil des Etats doivent être adressés par lettre recommandée à la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal à Porrentruy, dans les dix jours qui suivent le scrutin. Il peut encore être formé recours dans les trois jours qui suivent la publication du présent arrêté au Journal officiel, même si le délai de dix jours susmentionné est écoulé.

Delémont, le 20 octobre 2015 Au nom du Gouvernement
Le président: Michel Thentz
Le chancelier: Jean-Christophe Kübler

¹⁾ RSJU 161.1

République et Canton du Jura

Arrêté constatant les résultats de l'élection du Gouvernement du 18 octobre 2015 (1^{er} tour)

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura, vu l'article 27, alinéa 2, de la loi du 26 octobre 1978 sur les droits politiques¹⁾,

vu les procès-verbaux du scrutin du 18 octobre 2015 relatifs à l'élection du Gouvernement,

arrête:

Article premier Les résultats du scrutin sont les suivants:

Electeurs inscrits	:	56'885
Votants (cartes rentrées)	:	30'793
Bulletins rentrés	:	29'297
Bulletins blancs	:	255
Bulletins nuls	:	68
Bulletins valables	:	28'974
Majorité absolue	:	14'488
Total des suffrages	:	144'870
Suffrages nominatifs	:	91'312
Suffrages blancs et nuls	:	53'558

Ont obtenu des suffrages :	Suffrages
Eray David	7'404
Gerber Jacques	8'714
Juillard Charles	12'325
Dobler Eric	4'260
Willemmin Gabriel	8'300
Chagnat-Arnoux Françoise	4'886
Courtet Martial	8'626
Thentz Michel	8'283
Barthoulot Nathalie	10'159
Berdat Christophe	5'117
Voirol Anselme	2'660
Lachat Damien	4'587
Meury Rémy	3'322
Boillat Alois	601
Della Ducata Vincent	340
Herdener David	623
Prince Pascal	743
Erard Yannick	362

Art. 2 Le deuxième tour du scrutin se déroulera le 8 novembre 2015.

Art. 3 Les recours éventuels contre cette élection doivent être adressés à la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal, Porrentruy, dans les dix jours qui suivent le scrutin. Il peut encore être formé recours dans les trois jours qui suivent la publication du présent arrêté au Journal officiel, même si le délai de dix jours susmentionné est écoulé.

Delémont, le 20 octobre 2015 Au nom du Gouvernement
Le président: Michel Thentz
Le chancelier: Jean-Christophe Kübler

¹⁾ RSJU 161.1

Chancellerie d'Etat

Arrêté concernant les résultats de l'élection du Parlement du 18 octobre 2015

La Chancellerie d'Etat de la République et Canton du Jura,

vu les articles 25 et 108 de la loi du 26 octobre 1978 sur les droits politiques ¹⁾,

vu les procès-verbaux du scrutin du 18 octobre 2015 relatifs à l'élection du Parlement,

arrête:

Article premier Les résultats du scrutin sont les suivants:

DISTRICT DE DELÉMONT

1. SUFFRAGES OBTENUS:

Partis	Nombre de suffrages
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	38'798
2. Parti démocrate-chrétien du Jura	78'058
3. Les Verts jurassiens	28'500
4. Union Démocratique du Centre	57'171
5. CS-POP	26'028
6. Parti Chrétien-Social Indépendant	48'192
7. Parti socialiste jurassien	88'835
8. Rauraque du Nord	5'590

Total des suffrages valables dans le district 371'172
Total des suffrages blancs 26'208
Total des bulletins valables 13'246

2. QUOTIENT ÉLECTORAL:

Total des suffrages: 371'172
Nombre de mandats + 1: 31
Quotient électoral: 11'974

3. PREMIÈRE RÉPARTITION DES SIÈGES

Partis	Nombre de suffrages	Quotient	Sièges
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	38'798	11'974	3
2. Parti démocrate-chrétien du Jura	78'058	11'974	6
3. Les Verts jurassiens	28'500	11'974	2
4. Union Démocratique du Centre	57'171	11'974	4
5. CS-POP	26'028	11'974	2
6. Parti Chrétien-Social Indépendant	48'192	11'974	4
7. Parti socialiste jurassien	88'835	11'974	7
8. Rauraque du Nord	5'590	11'974	0

4. NOMBRE DE SIÈGES À RÉPARTIR: 30 – 28 = 2

5. ATTRIBUTION D'UN SIÈGE SUPPLÉMENTAIRE

Partis	Nombre de suffrages	Sièges + 1	Quotient
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	38'798	4	9'699
2. Parti démocrate-chrétien du Jura	78'058	7	11'151
3. Les Verts jurassiens	28'500	3	9'500
4. Union Démocratique du Centre	57'171	5	11'434
5. CS-POP	26'028	3	8'676
6. Parti Chrétien-Social Indépendant	48'192	5	9'638
7. Parti socialiste jurassien	88'835	8	11'104
8. Rauraque du Nord	5'590	1	5'590

Quotient le plus grand = 11'434 => 1 siège attribué à la liste 4

6. ATTRIBUTION D'UN SIÈGE SUPPLÉMENTAIRE

Partis	Nombre de suffrages	Sièges + 1	Quotient
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	38'798	4	9'699
2. Parti démocrate-chrétien du Jura	78'058	7	11'151
3. Les Verts jurassiens	28'500	3	9'500
4. Union Démocratique du Centre	57'171	6	9'528
5. CS-POP	26'028	3	8'676
6. Parti Chrétien-Social Indépendant	48'192	5	9'638
7. Parti socialiste jurassien	88'835	8	11'104
8. Rauraque du Nord	5'590	1	5'590

Quotient le plus grand = 11'151 => 1 siège attribué à la liste 2

7. RÉCAPITULATION

Partis	Nombre de suffrages	Sièges
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	38'798	3
2. Parti démocrate-chrétien du Jura	78'058	7
3. Les Verts jurassiens	28'500	2
4. Union Démocratique du Centre	57'171	5
5. CS-POP	26'028	2
6. Parti Chrétien-Social Indépendant	48'192	4
7. Parti socialiste jurassien	88'835	7
8. Rauraque du Nord	5'590	0
TOTAL:		30

Parti 1 Parti Libéral-Radical Jurassien

Total des suffrages du parti 38'798
Nombre de sièges à attribuer 3
Nombre de suppléants 2

Candidats élus

	Suffrages
1. Henzelin André, 1949	2074
2. Schweingruber Alain, 1952	1650
3. Brosy Stéphane, 1964	1524

Suppléants

	Suffrages
4. Tobler Michel, 1965	1476
5. Rufer Yann, 1979	1407

Viennent ensuite

	Suffrages
6. Chételat Pierre, 1962	1336
7. Günter Christophe, 1971	1324
8. Friche Michel, 1950	1267
9. Chételat Florian, 1986	1214
10. Crevoisier Julien, 1973	1214
11. Schouller Alexis, 1988	1123
12. Wisler Fanny, 1976	1080
13. Fleury Alain, 1974	1021
14. Monin-Girard Véronique, 1963	1018
15. Broquet Joseph, 1946	952

16. Gerber Ulrich, 1963	951
17. Meury Pierre Xavier, 1956	943
18. Müller Michèle, 1951	900
19. Bocks Dominique, 1958	890
20. Widmer Didier, 1987	883
21. Membrez Victor, 1972	862
22. Hänni Sonia, 1972	832
23. Chételat Michel, 1990	787
24. Oriet Clément, 1987	787
25. De Dominicis Roberto, 1974	782
26. Kocher Nicolas, 1990	758
27. Glauser René, 1962	738
28. Kocher Alfred, 1943	731
29. Cristian Filippo, 1971	726
30. Farine Kevin, 1990	715

Parti 2 Parti démocrate-chrétien du Jura

Total des suffrages du parti 78'058

Nombre de sièges à attribuer 7

Nombre de suppléants 3

Candidats élus	Suffrages
1. Courtet Martial, 1976	4610
2. Froidevaux Anne, 1985	2753
3. Mertenat Claude, 1962	2734
4. Dobler Eric, 1960	2733
5. Eschmann Vincent, 1962	2676
6. Jaeggi Raoul, 1969	2564
7. Saucy Noël, 1964	2525

Suppléants	Suffrages
8. Pape Jean-François, 1969	2331
9. Spring Christian, 1960	2329
10. Odiet-Ackermann Céline, 1976	2328

Viennent ensuite	Suffrages
11. Chapatte Anne-Lise, 1972	2229
12. Créatin Gérald, 1955	2199
13. Saner Michel, 1952	2049
14. Zuber Aude, 1991	2045
15. Créatin Pascal, 1960	1948
16. Kunz Philippe, 1961	1935
17. Scherer Sandrine, 1974	1908
18. Seuret Frédéric, 1971	1890
19. Wiser Jessica, 1996	1866
20. Dobler Xavier, 1981	1802
21. Baume Patrice, 1967	1710
22. Flury Nadine, 1960	1703
23. Seuret Cédric, 1972	1650
24. Ramnabaja Afrim, 1981	1625
25. Schaerer Dominique, 1965	1623
26. Nusbaumer Dominique, 1946	1541
27. Christe Gérard, 1960	1497
28. Osborne Hannah, 1970	1472
29. Wicki José, 1979	1435
30. Bianchini Fabio, 1977	1388

Parti 3 Les Verts jurassiens

Total des suffrages du parti 28'500

Nombre de sièges à attribuer 2

Nombre de suppléants 1

Candidats élus	Suffrages
1. Terrier Christophe, 1973	1639
2. Schaffter Emmanuelle, 1968	1513

Suppléante	Suffrages
3. Rohner Magali, 1977	1476

Viennent ensuite	Suffrages
4. Voirol Anselme, 1947	1214
5. Eggenschwiler Loïc, 1989	1103
6. Segalla Roberto, 1967	1027
7. Vitali Sylvain, 1993	983
8. Godat Pauline, 1989	934
9. Robert-Charrue Linder Céline, 1969	893
10. Burri Théo, 1990	886
11. Burri-Schmassmann Sonia, 1965	886
12. Gerber-Obrecht Ruth, 1954	885

13. Ackermann Léandre, 1988	856
14. Comte Jérôme, 1988	820
15. Schiltknecht Françoise, 1967	812
16. Peter Fabian, 1971	781
17. Simon Alexandra, 1973	740
18. Salgat Pierre, 1979	723
19. Lambert Brigitte, 1975	712
20. Domont Annelise, 1978	680
21. Queloz Frédéric, 1978	671
22. Schwyzer Lydia, 1962	643
23. Ioset François, 1980	640
24. Liechti Frédéric, 1953	624
25. Penello Karina, 1982	609
26. Wipfli Bernard, 1952	608
27. Jaussi Chantal, 1957	597
28. Buser Stalder Sylvia, 1949	578
29. Schüwer Delphine, 1984	571
30. Carnal Francis, 1954	507

Parti 4 Union Démocratique du Centre

Total des suffrages du parti 57'171

Nombre de sièges à attribuer 5

Nombre de suppléants 2

Candidats élus	Suffrages
1. Stettler Thomas, 1969	3391
2. Lachat Damien, 1977	2477
3. Mischler Jean-Pierre, 1951	2276
4. Spies Didier, 1971	2052
5. Rottet Philippe, 1946	1881

Suppléants	Suffrages
6. Montavon Lionel, 1975	1708
7. Hanser John-Robert, 1975	1666

Viennent ensuite	Suffrages
8. Amstutz Judith, 1969	1654
9. Fehr Martin, 1972	1647
10. Leuenberger Jean, 1994	1622
11. Koller Alain, 1977	1609
12. Rufer Walter, 1955	1604
13. Juillerat Sandra, 1971	1571
14. Gunzinger Grégory, 1985	1515
15. Schaffner Pascal, 1963	1513
16. Willemin Noël, 1977	1505
17. Vogel Marcel, 1965	1485
18. Schaffter Yoann, 1992	1476
19. Lobsiger Jérémie, 1991	1460
20. Studer Laurence, 1960	1457
21. Cortat Lorin, 1992	1457
22. Rosset Alexandre, 1989	1449
23. Pfister Samuel, 1988	1426
24. Mertenat Pierre, 1969	1418
25. Monnerat Martial, 1971	1412
26. Turinetti Sylvie, 1980	1358
27. Keller Marlies, 1959	1349
28. Bachmann Pirmin, 1994	1331
29. Wägli Catherine, 1970	1307
30. Altermath François, 1944	1302

Parti 5 CS-POP

Total des suffrages du parti 26'028

Nombre de sièges à attribuer 2

Nombre de suppléant 1

Candidats élus	Suffrages
1. Meury Rémy, 1959	2298
2. Fedele Pierluigi, 1973	2291

Suppléante	Suffrages
3. Gelso Esther, 1955	1939

Viennent ensuite	Suffrages
4. Parrat André, 1960	1528
5. Beuret Jeanne, 1980	1160
6. Corbat Jérôme, 1962	1148
7. Milani Célien, 1993	829
8. Cuenin David, 1972	774
9. Braun Urs, 1994	759

10. Theurillat Guite, 1947	752
11. Kohler Juliette, 1982	740
12. Schindelholz Tania, 1985	740
13. Kohler Jean-Pierre, 1949	730
14. Chaignat Christophe, 1973	716
15. Parrat Chloé, 1988	677
16. Crétin Liza, 1975	636
17. Ismail Toufiq, 1973	617
18. Willemin Jordan, 1994	568
19. Schaller Hervé, 1979	566
20. Köker Sengül, 1955	564
21. Thiévent Marie-Claire, 1954	513
22. Meury Antoinette, 1964	500
23. Fiechter Manouk, 1982	482
24. Hennemann Liliane, 1951	480
25. Milani Marcel, 1957	452
26. Cortat Thierry, 1958	452
27. Khandouzi Lawan, 1976	431
28. Muehlestein Nathalie, 1955	419
29. Hofer David, 1970	397
30. Clavreuil Philippe, 1970	394

Parti 6 Parti Chrétien-Social Indépendant

Total des suffrages du parti	48'192
Nombre de sièges à attribuer	4
Nombre de suppléants	2

Candidats élus	Suffrages
1. Chappuis Damien, 1979	3825
2. Lovis Frédéric, 1971	2909
3. Maître-Schindelholz Suzanne, 1956	2240
4. Beuchat-Willemin Géraldine, 1969	2170

Suppléants	Suffrages
5. Schüll Blaise, 1951	2072
6. Friche Gabriel, 1961	1671

Viennent ensuite	Suffrages
7. Chappuis Quentin, 1987	1588
8. Fleury-Montavon Sandrine, 1972	1543
9. Froidevaux Jean, 1964	1439
10. Fleury Luc, 1953	1402
11. Baumann Félix, 1976	1377
12. Membrez Gérald, 1954	1373
13. Fasel Paul, 1970	1303
14. Chèvre Olivier, 1973	1271
15. Grillon Francis, 1958	1195
16. Brahier Jean-Louis, 1960	1156
17. Cuenin-Cattin Stéphanie, 1977	1133
18. Beuchat Laurent, 1974	1097
19. George Yannick, 1973	1087
20. Duplain Martine, 1966	1083
21. Macquat Léo, 1997	1028
22. Gelin Fabrice, 1967	1003
23. Dobler Luc, 1979	1001
24. Stalder Charline, 1993	966
25. Beuchat Geoffrey, 1996	956
26. Brancucci Simon, 1984	902
27. Lecoultre Pierre, 1943	838
28. Morel Ludovic, 1996	822
29. Nendaz Lionel, 1986	820
30. Chételat-Fleck Petra, 1966	758

Parti 7 Parti socialiste jurassien

Total des suffrages du parti	88'835
Nombre de sièges à attribuer	7
Nombre de suppléants	3

Candidats élus	Suffrages
1. Dobler Loïc, 1987	3581
2. Ciocchi Raphaël, 1984	3553
3. Schlüchter Claude, 1957	3428
4. Brülhart Mélanie, 1975	3271
5. Macchi-Berdar Murielle, 1976	3093
6. Gentil Jean-Yves, 1968	2978
7. Comte Pierre-André, 1955	2831

Suppléants	Suffrages
8. Daep Josiane, 1955	2784
9. Macquat Fabrice, 1977	2554
10. Froidevaux Gilles, 1971	2509

Viennent ensuite	Suffrages
11. Joliat Vincent, 1960	2494
12. Bourquin Valérie, 1969	2465
13. Koller Noémie, 1981	2456
14. Ali Iskander, 1973	2259
15. Lovis Christel, 1970	2236
16. Rebetez Marie-Anne, 1951	2055
17. Messerli Raphaël, 1988	2040
18. Challet Kevin, 1987	1995
19. Raval Thierry, 1978	1979
20. Hoxha Besim, 1961	1977
21. Kamber Thierry, 1963	1975
22. Badertscher Christophe, 1975	1966
23. Prince Jean-Claude, 1947	1929
24. Suvat Mehmet, 1961	1880
25. Reutemann Barbara, 1987	1871
26. Dialo Rottet Baïlo, 1978	1829
27. Crevoisier Laurent, 1994	1828
28. Tomaselli Diego, 1987	1797
29. Irminger André, 1952	1664
30. Pont Moritz Marie Jeanne, 1947	1562

Parti 8 Rauraque du Nord

Total des suffrages du parti	5'590
Nombre de siège à attribuer	0
Nombre de suppléant	0

Viennent ensuite	Suffrages
1. Prince Pascal, 1969	1021
2. Jardin Roger Jr., 1978	335
3. Della Ducata Vincent, 1990	327
4. Broquet Florent, 1969	315
5. Queloz Emilien, 1983	304
6. Brancucci Ezékiel, 1986	237
7. Tardent Eloïse, 1990	234
8. Béguelin Joane, 1988	233
9. Odiet Nicolas, 1985	231
10. Krattinger Jonas, 1991	214
11. Tièche Léa, 1991	212
12. Gelin Anthony, 1993	161
13. Rais Louis-Joseph, 1979	144
14. Paratte Arnaud, 1990	143
15. Palombo Jean-Marc, 1994	139
16. Krause Mathias, 1989	125
17. Joliat Dolan, 1996	115
18. Grossert Pascal, 1982	95

DISTRICT DE PORENTRUY**1. SUFFRAGES OBTENUS:**

Partis	Nombre de suffrages
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	45'555
2. UDC-UDF	23'624
3. Parti démocrate-chrétien du Jura	72'826
4. Les Verts jurassiens	14'736
5. Parti socialiste jurassien	31'329
6. Hop Suisse	1'484
7. Parti Chrétien-Social Indépendant	18'369
8. Rauraque du Nord	1'356

Total des suffrages valables dans le district	209'279
Total des suffrages blancs	13'121
Total des bulletins valables	11'120

2. QUOTIENT ÉLECTORAL:

Total des suffrages :	209'279
Nombre de mandats + 1 :	21
Quotient électoral :	9'966

3. PREMIÈRE RÉPARTITION DES SIÈGES

Partis	Nombre de suffrages	Quotient	Sièges
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	45'555	9'966	4
2. UDC-UDF	23'624	9'966	2

Partis	Nombre de suffrages	Quotient	Sièges
3. Parti démocrate-chrétien du Jura	72'826	9'966	7
4. Les Verts jurassiens	14'736	9'966	1
5. Parti socialiste jurassien	31'329	9'966	3
6. Hop Suisse	1'484	9'966	0
7. Parti Chrétien-Social Indépendant	18'369	9'966	1
8. Rauraque du Nord	1'356	9'966	0

4. NOMBRE DE SIÈGES À RÉPARTIR: 20 – 18 = 2

5. ATTRIBUTION D'UN SIÈGE SUPPLÉMENTAIRE

Partis	Nombre de suffrages	Sièges + 1	Quotient
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	45'555	5	9'111
2. UDC-UDF	23'624	3	7'874
3. Parti démocrate-chrétien du Jura	72'826	8	9'103
4. Les Verts jurassiens	14'736	2	7'368
5. Parti socialiste jurassien	31'329	4	7'832
6. Hop Suisse	1'484	1	1'484
7. Parti Chrétien-Social Indépendant	18'369	2	9'184
8. Rauraque du Nord	1'356	1	1'356

Quotient le plus grand = 9'184 => 1 siège attribué à la liste 7

6. ATTRIBUTION D'UN SIÈGE SUPPLÉMENTAIRE

Partis	Nombre de suffrages	Sièges + 1	Quotient
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	45'555	5	9'111
2. UDC-UDF	23'624	3	7'874
3. Parti démocrate-chrétien du Jura	72'826	8	9'103
4. Les Verts jurassiens	14'736	2	7'368
5. Parti socialiste jurassien	31'329	4	7'832
6. Hop Suisse	1'484	1	1'484
7. Parti Chrétien-Social Indépendant	18'369	3	6'123
8. Rauraque du Nord	1'356	1	1'356

Quotient le plus grand = 9'111 => 1 siège attribué à la liste 1

7. RÉCAPITULATION

Partis	Nombre de suffrages	Sièges
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	45'555	5
2. UDC-UDF	23'624	2
3. Parti démocrate-chrétien du Jura	72'826	7
4. Les Verts jurassiens	14'736	1
5. Parti socialiste jurassien	31'329	3
6. Hop Suisse	1'484	0
7. Parti Chrétien-Social Indépendant	18'369	2
8. Rauraque du Nord	1'356	0
TOTAL:		20

Parti 1 Parti Libéral-Radical Jurassien

Total des suffrages du parti 45'555

Nombre de sièges à attribuer 5

Nombre de suppléants 2

Candidats élus Suffrages

1. Voirol Gabriel, 1961	4214
2. Gerber Ernest, 1963	2609
3. Lachat Alain, 1954	2419
4. Balmer David, 1963	2374
5. Parietti Pierre, 1952	2343

Suppléants Suffrages

6. Simon Thierry, 1989	2275
7. Caillet Serge, 1967	2245

Viennent ensuite Suffrages

8. Bohlinger Alain, 1946	2022
9. Etique Michel, 1955	1932
10. Metafuni Véronique, 1969	1930
11. Rérat Hubert, 1951	1898
12. Nicoulin Aline, 1973	1758
13. Pitarch Demetrio, 1962	1723
14. Chapuis Pascal, 1964	1695
15. Kübler Brigitte, 1962	1623
16. Etique Gilles, 1954	1527
17. Gasser Jocelyne, 1960	1509
18. Loutenbach Tony, 1983	1453
19. Gasser Fernand, 1966	1406
20. Courbat-Pauli Marie-France, 1973	1343

Parti 2 UDC-UDF

Total des suffrages du parti 23'624

Nombre de sièges à attribuer 2

Nombre de suppléants 1

Candidats élus Suffrages

1. Gerber Claude, 1964	1986
2. Schaer Romain, 1969	1577

Suppléant Suffrages

3. Lusa Jean, 1947	1175
--------------------	------

Viennent ensuite Suffrages

4. Huber Thomas, 1985	1105
5. Choulat Rémy, 1966	1066
6. Blum Pierre, 1978	1021
7. Lerch Christophe, 1971	1020
8. Bürki Andreas, 1956	952
9. Docourt Aurélie, 1991	949
10. Fleury Jean-Luc, 1976	933
11. Dumas Jacques, 1958	926
12. Aebi Nicolas, 1953	893
13. Chapuis Loïc, 1990	876
14. Vallat Cyril, 1980	844
15. Bregnard Alain, 1978	830
16. Gerber Ségolène, 1997	828
17. Rohr Susanne, 1958	776
18. Quiquerez Jérémie, 1995	735
19. Gebel Alain, 1961	728
20. Spinetti Renato, 1950	678

Parti 3 Parti démocrate-chrétien du Jura

Total des suffrages du parti 72'826

Nombre de sièges à attribuer 7

Nombre de suppléants 3

Candidats élus Suffrages

1. Roy-Fridez Anne, 1962	4374
2. Theurillat Stéphane, 1980	3955
3. Choffat Michel, 1952	3795
4. Gigon Yves, 1970	3790
5. Thiévent Dominique, 1955	3648
6. Chariatte-Courbat Danièle, 1961	3613
7. Boesch Florence, 1959	3450

Suppléants Suffrages

8. Sudan-Girardin Josiane, 1963	3430
9. Girardin Anaïs, 1991	3202
10. Gindrat Jean-Pierre, 1953	3136

Viennent ensuite Suffrages

11. Faivre Jean-Pierre, 1953	3032
12. Jobin Maurice, 1946	2914
13. Choulat Paul, 1961	2794
14. Bregnard Georges, 1948	2674
15. Farine Hubert, 1960	2646
16. Altermath Maurice, 1955	2630
17. Farine Jean, 1952	2588
18. Falbriard Thibaud, 1983	2545
19. Nagel Fabrice, 1983	2542
20. Receveur Didier, 1970	2442

Parti 4 Les Verts jurassiens

Total des suffrages du parti 14'736

Nombre de siège à attribuer 1

Nombre de suppléant 1

Candidate élue Suffrages

1. Hennequin Erica, 1951	1516
--------------------------	------

Suppléant Suffrages

2. Ernst Hansjörg, 1951	1021
-------------------------	------

Viennent ensuite Suffrages

3. Baconat Christelle, 1981	885
4. Laville Baptiste, 1979	827
5. Cafiso Jean-Pierre, 1959	759
6. Schöni-Lüthi Eva, 1961	747
7. Rossé Alexia, 1992	712
8. Kradolfer Anita, 1970	682

9. Riat Philippe, 1959	666
10. Comment Nicolas, 1984	661
11. Comment Jean-Marc, 1952	597
12. Akter Pintu, 1974	582
13. Egger-Bögli Sylvie, 1976	565
14. Prudat Brice, 1986	565
15. Liechti Boris, 1985	527
16. Jordan Christine, 1963	514
17. Légeret Sophie, 1995	512
18. Grosjean Cerf Valérie, 1972	486
19. Zannato Frédéric, 1974	476
20. Joray Pool Anita, 1960	466

Parti 5 Parti socialiste jurassien

Total des suffrages du parti	31'329
Nombre de sièges à attribuer	3
Nombre de suppléants	2

Candidats élus	Suffrages
1. Beuret Siess Rosalie, 1978	2097
2. Maître Nicolas, 1961	2074
3. Lehmann Katia, 1974	1773

Suppléants	Suffrages
4. Lièvre Ami, 1938	1607
5. Berdat Christophe, 1960	1596

Viennent ensuite	Suffrages
6. Frein Jämes, 1967	1480
7. Gerber Chantal, 1968	1470
8. Migy François-Xavier, 1961	1439
9. Egger Victor, 1978	1405
10. Rota Pierre, 1953	1270
11. Lepori-Voisard Fanny, 1980	1229
12. Iezzi Fabrice, 1991	1197
13. Richard Lionel, 1990	1192
14. Vauclair Cédric, 1973	1178
15. Friedli Valentine, 1993	1154
16. Froidevaux Antoine, 1952	1149
17. Crevoisier-Crelier Mathilde, 1980	1144
18. Gigon Kathleen, 1992	1076
19. Nissille Brigitte, 1956	1040
20. Chapuis Jean-Pierre, 1954	1036

Parti 6 Hop Suisse

Total des suffrages du parti	1'484
Nombre de siège à attribuer	0
Nombre de suppléant	0

Viennent ensuite	Suffrages
1. Rondez André, 1948	326
2. Lobsiger Fabienne, 1965	236
3. Michel Nicole, 1963	230

Parti 7 Parti Chrétien-Social Indépendant

Total des suffrages du parti	18'369
Nombre de sièges à attribuer	2
Nombre de suppléant	1

Candidats élus	Suffrages
1. Schaffter Thomas, 1974	2157
2. Haas Quentin, 1991	1461

Suppléant	Suffrages
3. Eggertswyler Philippe, 1969	1406

Viennent ensuite	Suffrages
4. Braichet Gilles, 1960	1380
5. Berret-Frésard Corinne, 1975	1117
6. Cattin Marc, 1956	992
7. Lattmann-Paue Thérèse, 1968	873
8. Meyer Daniel, 1961	837
9. Meyer Annie, 1977	759
10. Bottelli André, 1961	740
11. Giordano Fabrice, 1971	667
12. Henzelin Pierre-André, 1977	641
13. Barthod-Gressot Sophie, 1970	575
14. Bonati-Stalder Marlène, 1965	552
15. Bée Suzy, 1970	514
16. Maitre Baptiste, 1990	495

17. Cadario Guillaume, 1992	476
18. Mawete Francis, 1964	476
19. Beuchat Gabriel, 1960	371
20. Güllal-Hennet Erol, 1957	357

Parti 8 Rauraque du Nord

Total des suffrages du parti	1'356
Nombre de siège à attribuer	0
Nombre de suppléant	0

Viennent ensuite	Suffrages
1. Nussbaumer Bastien, 1994	198
2. Riat Léonie, 1992	197
3. Vuillaume Muriel, 1980	172
4. Erard Yannick, 1982	159
5. Caillet Joël, 1997	134
6. Caillet Françoise, 1972	130
7. Monney Siméon, 1971	120

DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES**1. SUFFRAGES OBTENUS:**

Partis	Nombre de suffrages
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	5'793
2. Parti Chrétien-Social Indépendant	7'361
3. Union démocratique du centre	3'780
4. Parti démocrate-chrétien du Jura	9'595
5. Parti socialiste jurassien	8'634
6. Les Verts jurassiens	3'827
7. Rauraque du Nord	1'558

Total des suffrages valables dans le district	40'548
Total des suffrages blancs	1'402
Total des bulletins valables	4'195

2. QUOTIENT ÉLECTORAL:

Total des suffrages :	40'548
Nombre de mandats + 1:	11
Quotient électoral :	3'687

3. PREMIÈRE RÉPARTITION DES SIÈGES

Partis	Nombre de suffrages	Quotient	Sièges
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	5'793	3'687	1
2. Parti Chrétien-Social Indépendant	7'361	3'687	1
3. Union démocratique du centre	3'780	3'687	1
4. Parti démocrate-chrétien du Jura	9'595	3'687	2
5. Parti socialiste jurassien	8'634	3'687	2
6. Les Verts jurassiens	3'827	3'687	1
7. Rauraque du Nord	1'558	3'687	0

4. NOMBRE DE SIÈGES À RÉPARTIR: 10 – 8 = 2**5. ATTRIBUTION D'UN SIÈGE SUPPLÉMENTAIRE**

Partis	Nombre de suffrages	Sièges + 1	Quotient
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	5'793	2	2'896
2. Parti Chrétien-Social Indépendant	7'361	2	3'680
3. Union démocratique du centre	3'780	2	1'890
4. Parti démocrate-chrétien du Jura	9'595	3	3'198
5. Parti socialiste jurassien	8'634	3	2'878
6. Les Verts jurassiens	3'827	2	1'913
7. Rauraque du Nord	1'558	1	1'558

Quotient le plus grand = 3'680 => 1 siège attribué à la liste 2

6. ATTRIBUTION D'UN SIÈGE SUPPLÉMENTAIRE

Partis	Nombre de suffrages	Sièges + 1	Quotient
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	5'793	2	2'896
2. Parti Chrétien-Social Indépendant	7'361	3	2'453
3. Union démocratique du centre	3'780	2	1'890
4. Parti démocrate-chrétien du Jura	9'595	3	3'198
5. Parti socialiste jurassien	8'634	3	2'878
6. Les Verts jurassiens	3'827	2	1'913
7. Rauraque du Nord	1'558	1	1'558

Quotient le plus grand = 3'198 => 1 siège attribué à la liste 4

7. RÉCAPITULATION

Partis	Nombre de suffrages	Sièges
1. Parti Libéral-Radical Jurassien	5'793	1
2. Parti Chrétien-Social Indépendant	7'361	2
3. Union démocratique du centre	3'780	1
4. Parti démocrate-chrétien du Jura	9'595	3
5. Parti socialiste jurassien	8'634	2
6. Les Verts jurassiens	3'827	1
7. Rauraque du Nord	1'558	0
TOTAL		10

Parti 1 Parti Libéral-Radical Jurassien

Total des suffrages du parti	5'793
Nombre de siège à attribuer	1
Nombre de suppléant	1

Candidat élu	Suffrages
1. Sauser Edgar, 1958	1380

Suppléant	Suffrages
2. Cuenin Marcel, 1956	971

Viennent ensuite	Suffrages
3. Paratte Damien, 1968	607
4. Miserez Lovis Laure, 1974	450
5. Froidevaux Julien, 1979	396
6. Pagani Fabio, 1976	347
7. Bourquin-Steiner Sophie, 1979	293
8. Schill Chappatte Florence, 1970	275
9. Caroli Isabelle, 1965	258
10. Miserez Sylvianne, 1955	225

Parti 2 Parti Chrétien-Social Indépendant

Total des suffrages du parti	7'361
Nombre des sièges à attribuer	2
Nombre de suppléant	1

Candidats élus	Suffrages
1. Eray David, 1973	1921
2. Tschan Jean-Daniel, 1955	761

Suppléant	Suffrages
3. Hennin Vincent, 1964	660

Viennent ensuite	Suffrages
4. Kornmayer-Hoff Monika, 1960	636
5. Gigandet Gervais, 1965	530
6. Berisha Nusret, 1965	482
7. Aubry Quentin, 1992	459
8. Noirjean Joseph, 1963	459
9. Aubry-Jolidon Marianne, 1976	421
10. Vuilleumier-Paratte Adrienne, 1973	333

Parti 3 Union démocratique du centre

Total des suffrages du parti	3'780
Nombre des siège à attribuer	1
Nombre de suppléant	1

Candidate élue	Suffrages
1. Favre Brigitte, 1984	504

Suppléant	Suffrages
2. Scheidegger Francis, 1960	420

Viennent ensuite	Suffrages
3. Rais Irmin, 1979	373
4. Schärz Raphaël, 1990	361
5. Eichenberger Marie-Claire, 1946	324
6. Möri Sandra, 1975	323
7. Zehnder Damien, 1991	312
8. Donzé François, 1953	310
9. Croissant Anne-Lise, 1972	303
10. Guerne Loïc, 1996	273

Parti 4 Parti démocrate-chrétien du Jura

Total des suffrages du parti	9'595
Nombre de sièges à attribuer	3
Nombre de suppléants	2

Candidats élus	Suffrages
1. Queloz Pauline, 1990	1281
2. Varin Bernard, 1952	1136
3. Chaignat-Arnoux Françoise, 1955	1083

Suppléants	Suffrages
4. Aubry Jacques-André, 1974	1036
5. Brahier Amélie, 1987	989

Viennent ensuite	Suffrages
6. Chenal Marie-Françoise, 1953	924
7. Jolidon Daniel, 1965	762
8. Muller Philippe, 1967	518
9. Babey Andrea, 1974	493
10. Boichat Jean-Marc, 1952	462

Parti 5 Parti socialiste jurassien

Total des suffrages du parti	8'634
Nombre de sièges à attribuer	2
Nombre de suppléant	1

Viennent ensuite	Suffrages
1. Bourquard Jean, 1948	1022
2. Girard Nicolas, 1967	998

Suppléant	Suffrages
3. Ecoeur Jean-Daniel, 1955	989

Viennent ensuite	Suffrages
4. Froidevaux Dominique, 1958	913
5. Farine Martial, 1966	768
6. Gerster Sarah, 1982	741
7. Moni Bidin Diego, 1967	735
8. Boillat Dubail Valérie, 1970	694
9. Galli Yanick, 1964	651
10. Bueche Josette, 1950	632

Parti 6 Les Verts jurassiens

Total des suffrages du parti	3'827
Nombre de siège à attribuer	1
Nombre de suppléant	1

Candidat élu	Suffrages
1. Godat Ivan, 1986	523

Suppléant	Suffrages
2. Schmid Hanno, 1972	518

Viennent ensuite	Suffrages
3. Willemin Jérôme, 1959	441
4. Pires Francisco, 1964	413
5. Poupon Sylvie, 1978	379
6. Teuscher Romain, 1993	335
7. Bucheli Matthias, 1977	285
8. Gogniat Yvan, 1992	283
9. Oberli Samuel, 1976	269
10. Frésard André, 1967	260

Parti 7 Rauraque du Nord

Total des suffrages du parti	1'558
Nombre de siège à attribuer	0
Nombre de suppléant	0

Viennent ensuite	Suffrages
1. Herdener David, 1980	445
2. Boillat Aloïs, 1982	375
3. Wenger Chloé, 1986	156
4. Froidevaux Gilles, 1977	124
5. Cattin Sylvia, 1986	109
6. Mussot Sandrine, 1988	92
7. Vallat Jonathan, 1989	90
8. Boillat Cyprien, 1980	83

Art. 2 Les recours éventuels contre cette élection doivent être adressés à la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal, Porrentruy, dans les dix jours qui suivent le scrutin. Il peut encore être formé recours dans les trois jours qui suivent la publication du présent arrêté au Journal officiel, même si le délai de dix jours susmentionné est écoulé.

Delémont, le 21 octobre 2015

Le chancelier d'Etat: Jean-Christophe Kübler

¹⁾RSJU 161.1

Publications des autorités communales et bourgeoises

Montfaverghier

Assemblée du budget, mercredi 4 novembre 2015, à 20 h, à la salle du bureau communal

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée par le Président.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Lecture du dernier PV de l'assemblée du 26 mai 2015
4. Nomination d'un membre à la commission des pâturages
5. Nomination d'un secrétaire des ayants droits
6. Budget 2016.
7. Divers et imprévu.

La présente publication fait office de convocation pour les ayants droit éventuellement oubliés.

La Commission des pâturages

Rebeuvelier

Syndicat d'améliorations foncières

Avis de dépôt public

Conformément à l'art. 102 de la Loi sur les améliorations structurelles du 20 juin 2001 (LAS RSJU 913.1), le Syndicat d'améliorations foncières de Rebeuvelier, en accord avec le Service de l'Economie rurale, dépose publiquement le dossier de répartition des frais comprenant:

1. Règlement de la répartition des frais
2. Décompte final et tableaux de la répartition des frais

Lieu de dépôt: Bureau communal de Rebeuvelier (pendant les heures d'ouverture)

Durée de dépôt: du jeudi 29 octobre 2015 au mardi 17 novembre 2015

Les intéressés, sont priés de prendre connaissance de ces documents; les éventuelles oppositions, écrites et motivées, sont à adresser, jusqu'au 17 novembre 2015 inclusivement, au Bureau communal de Rebeuvelier, Place de la Liberté 5, 2832 Rebeuvelier.

Pour être recevables, les oppositions devront être motivées, porter exclusivement sur les objets déposés et respecter l'art. 106 LAS. Les oppositions ne pourront remettre en cause des objets ayant fait l'objet d'un dépôt public antérieur.

Une assemblée d'information sur le dépôt public du dossier de répartition des frais aura lieu le mercredi 4 novembre 2015 à 20 h à la salle communale de Rebeuvelier.

La commission d'estimation se tiendra à la disposition des propriétaires le samedi 14 novembre 2015 de 9 h à 11 h 30 à la salle communale de Rebeuvelier.

Le dossier de nouvelle mensuration de l'ensemble du territoire communal de Rebeuvelier fait l'objet d'un dépôt public durant 30 jours parallèlement à la présente procédure et conformément à l'art. 28 de l'Ordonnance fédérale sur la mensuration officielle (OMO) du 18 novembre 1992

Syndicat d'améliorations foncières de Rebeuvelier

journalofficiel@pressor.ch

Publications des autorités administratives ecclésiastiques

Courchapoix

Assemblée du budget de la Paroisse catholique, dimanche 13 décembre 2015, à 10 h 30, à la cure

Ordre du jour:

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Lecture du procès verbal de la dernière assemblée.
4. Présentation et acceptation du budget 2016
5. Divers

Courchapoix, le 15 octobre 2015

Le secrétaire: Pierre-André Clivaz

Avis de construction

Delémont

Requérant: Monsieur Douchet Philippe, Sous-Bougy 20, 1170 Aubonne. Auteur du projet: Gobat architectes SA, Rte de Bâle 2, 2800 Delémont.

Projet: construction d'un appartement sur 2 niveaux en annexe Nord du bâtiment existant; construction d'un couvert pour 4 voitures et aménagement de 3 places de stationnement, sur la parcelle N° 138 (surface: 1504 m²), sise au faubourg des Capucins, bâtiment N° 61. Zone de construction: CB a.

Description: appartement et couvert.

Dimensions: longueur 15 m 52, largeur 14 m 40, hauteur 6 m 25.

Genre de construction: murs extérieurs: brique, terre cuite. Façades: crépi, couleur blanc. Couverture: gravier. Chauffage: existant.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au vendredi 20 novembre 2015 inclusivement, au Secrétariat de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Delémont, le 19 octobre 2015

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Delémont

Requérante: Municipalité de Delémont, Services industriels, Rte de Bâle 1, 2800 Delémont. Auteur du projet: Municipalité de Delémont, Services industriels, Rte de Bâle 1, 2800 Delémont.

Projet: station transformatrice, sur la parcelle N° 1660 (surface 588 m²), sise à la route de Rossemaison. Zone de construction: HA m.

Description: station transformatrice.

Dimensions: longueur 4 m 30, largeur 2 m 70, hauteur 2 m 59. Remarques: accord écrit du propriétaire foncier.

Genre de construction: murs extérieurs: béton. Façades: béton, couleur gris. Couverture: étanchéité.

Dérogation requise: Art. 2.5.1 RCC - Alignements.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au vendredi 20 novembre 2015 inclusivement, au Secrétariat de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Delémont, le 15 octobre 2015

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Haute-Sorne / Bassecourt

Requérant: Monsieur Corbi David, Colonel Hoffmeyer 24, 2854 Bassecourt. Auteur du projet: Bureau d'étude GVS SA, Rue de la Liberté 6, 2854 Bassecourt.

Projet: changement d'affectation du bureau de mécanique en station service avec shop et débit de boisson; déconstruction de la partie sud du bâtiment et du bureau au nord ouest; fermeture partielle d'une fenêtre en façade est et d'une fenêtre en façade sud, sur la parcelle N° 2209 (surface 2144 m²), sise à la rue Saint Hubert, bâtiment N° 57. Zone de construction: Zone mixte MA.

Dimensions: existantes.

Genre de construction: murs extérieurs, façades, couverture, chauffage: inchangés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au jeudi 19 novembre 2015 inclusivement, au Secrétariat communal de Haute-Sorne, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (art. 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et art. 48 du décret du permis de construire).

Haute-Sorne, le 16 octobre 2015

Le Conseil communal

Soubey

Requérant: Philippe Jobin-Krall, Clairbief 85, 2887 Soubey. Auteur du projet: Wamax SA, Chemin des Artisans 6, 1580 Avenches.

Projet: pose d'une station d'épuration individuelle enterrée (parcelle N° 593, surface 4835 m²) + construction d'un couvert sur le WC clients existant, ouverture de 6 velux en toiture et remplacement des volets existants (parcelle N° 592, surface 806 m²), parcelles sises au lieu-dit « Clairbief ». Zone d'affectation: Agricole.

Dimensions principales STEP: longueur 5 m 50, largeur 3 m, hauteur 2 m 20, hauteur totale 2 m 20. Dimensions couvert: longueur 6 m 39, largeur 4 m 35, hauteur 4 m 50, hauteur totale 5 m 70.

Genre de construction: murs extérieurs: STEP: béton / Couvert: ossature bois. Façades: Couvert: bardage

bois, teinte brune. Couverture: tuiles Jura, teinte rouge naturel.

Dérogations requises: Art. 24 LAT, art. 21 LFo.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 20 novembre 2015 au secrétariat communal de Soubey où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Soubey, le 14 octobre 2015

Le Conseil communal

Mises au concours

Département de la Formation, de la Culture et des Sports

Mises au concours

Le Département de la Formation, de la Culture et des Sports, par son Service de l'enseignement, met au concours les postes suivants:

ÉCOLES PRIMAIRES

(1^{re} – 8^e école primaire – HarmoS)

1. Titre requis: diplôme d'enseignement aux degrés préscolaire et primaire délivré par la HEP-BEJUNE (CAP à l'enseignement préscolaire et primaire) ou titre jugé équivalent susceptible de reconnaissance.
2. Traitement: selon l'échelle des traitements mensuels (U).
3. Entrée en fonction: immédiate
4. **Date limite de postulation: 10 novembre 2015**
5. Les postulations doivent être accompagnées des documents usuels, notamment:
 - une lettre de motivation;
 - un curriculum vitae;
 - une copie des titres acquis;
 - un certificat de bonne vie et mœurs délivré par l'Autorité communale de domicile;
 - un extrait de l'Office des poursuites;
 - un extrait de casier judiciaire suisse à requérir auprès de l'Office fédéral de la justice, Casier judiciaire suisse/Service des particuliers, Bundesrain 20, 3003 Berne ou sur le site https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/strafregister_fr.
6. Les postulations seront adressées, avec la mention « Postulation », à la présidence de la Commission d'école mentionnée ci-dessous.
7. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la direction du cercle concerné.

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DE PORRENTRUJ

1 poste à 80%

(22-24 leçons hebdomadaires)

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Degré: ACT 5/8P

Contrat de travail de droit administratif de durée indéterminée (CDI).

1 poste à 50 %

(13-15 leçons hebdomadaires)

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Degré: 1/2P

Contrat de travail de droit administratif de durée indéterminée (CDI).

1 poste à 50 %

(13-15 leçons hebdomadaires)

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Degré: 3/4P

Contrat de travail de droit administratif de durée indéterminée (CDI).

1 poste à 60 %

(16-18 leçons hebdomadaires)

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Degré: 5/6P

Contrat de travail de droit administratif de durée indéterminée (CDI).

1 poste à 90 %

(25-27 leçons hebdomadaires)

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Degré: 1-8P

Contrat de travail de droit administratif de durée indéterminée (CDI).

1 poste à 50 %

(13-15 leçons hebdomadaires)

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Degré: 3/4P

Contrat de travail de droit administratif de durée indéterminée (CDI).

1 poste à 100 %

(28 leçons hebdomadaires)

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Degré: 7/8P

Contrat de travail de droit administratif de durée indéterminée (CDI).

Les candidatures doivent être adressées par écrit, avec la mention « Postulation », à M^{me} Isabelle Mioche-Henry, Présidente de la Commission d'école, Rue du Tarascon 6, 2900 Porrentruy.

Delémont, le 19 octobre 2015

Service de l'enseignement

Marchés publics**Appel d'offres****1. Pouvoir adjudicateur****1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur**

Service demandeur/Entité adjudicatrice: Municipalité de Delémont, Conseil Communal (organe exécutif)

Service organisateur/Entité organisatrice: Service de l'UETP, à l'attention de M. David Siffert, Ingénieur communal, Rte de Bâle 1, 2800 Delémont, Suisse, Téléphone: 032 421 92 92, E-mail: david.siffert@delemont.ch

1.2 Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante
Selon l'adresse indiquée au point 1.1**1.3 Délai souhaité pour poser des questions par écrit**

11.11.2015

Remarques: L'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.

1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres

Date: 30.11.2015 **Heure:** 16:00, **Délais spécifiques et exigences formelles:** Seules les offres arrivées dans le délai fixé, seront prises en considération. Les offres arrivées après le délai fixé seront exclues du marché.

1.5 Date de l'ouverture des offres:01.12.2015, **Lieu:** Delémont**1.6 Genre de pouvoir adjudicateur**

Commune/Ville

1.7 Mode de procédure choisi

Procédure ouverte

1.8 Genre de marché

Marché de travaux de construction

1.9 Soumis à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

Non

2. Objet du marché**2.1 Genre du marché de travaux de construction**

Exécution

2.2 Titre du projet du marché

DMB Lot 2 « Morépoint amont »

2.4 Vocabulaire commun des marchés publics

CPV: 45000000 - Travaux de construction

Catalogue des articles normalisés (CAN): Selon CAN

2.5 Description détaillée du projet

Aménagement de cours d'eau en milieu bâti. Travaux sensibles de terrassement et d'aménagement de cours d'eau, proche de l'état naturel. La réalisation requiert des compétences avérées en terrassement, travaux de fouilles, construction en génie biologique et aménagement paysager. L'objectif consiste à apporter une amélioration significative de la morphologie du lit et des rives, de manière à favoriser le rétablissement à long terme de la dynamique du cours d'eau. (Volume terrassement env. 20'000 m³ / Volume remblais env. 15'000 m³)

2.6 Lieu de l'exécution

Delémont

2.7 Marché divisé en lots?

Non

2.8 Des variantes sont-elles admises?

Non

2.9 Des offres partielles sont-elles admises?

Non

2.10 Délai d'exécution

9 mois depuis la signature du contrat

3. Conditions**3.1 Conditions générales de participation**

Selon l'art. 34, alinéa 1 de l'Ordonnance, ne seront retenues que les offres émanant de soumissionnaires qui respectent les usages locaux et paient les charges sociales conventionnelles. Si l'appel d'offres est soumis à l'OMC, tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses peuvent participer. Dans le cas contraire, seuls les soumissionnaires établis en Suisse peuvent participer.

3.2 Cautions/garanties

Selon l'art. 21, alinéa 2 de la Loi cantonale sur les marchés publics.

- 3.5 Communauté de soumissionnaires**
Admises selon l'art. 40 de l'Ordonnance. Tous les membres doivent respecter les conditions.
- 3.6 Sous-traitance**
Admis selon art. 41 de l'Ordonnance concernant l'adjudication des marchés publics.
- 3.7 Critères d'aptitude**
conformément aux critères cités dans les documents
- 3.8 Justificatifs requis**
conformément aux justificatifs requis dans les documents
- 3.9 Critères d'adjudication:**
conformément aux critères cités dans les documents
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres**
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 28.10.2015
Prix: Fr. 200.00
Conditions de paiement: IBAN: CH48 0078 9016 5553 6054 7 Banque Cantonale du Jura, Delémont
- 3.11 Langues acceptées pour les offres**
Français
- 3.12 Validité de l'offre**
12 mois à partir de la date limite d'envoi
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres**
sous www.simap.ch
Dossier disponible à partir du: 30.10.2015 jusqu'au 06.11.2015
Langue du dossier d'appel d'offres: Français
Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: L'inscription sur www.simap.ch n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.
- 4. Autres informations**
- 4.3 Négociations**
Les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.
- 4.7 Indication des voies de recours**
Selon l'art. 62 de l'Ordonnance, le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal dans les 10 jours à compter du lendemain de la publication.

Appel d'offres

1. Pouvoir adjudicateur

- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur**
Service demandeur/Entité adjudicatrice: Commune Les Breuleux
Service organisateur/Entité organisatrice: Commune Les Breuleux, à l'attention de Pascal Faivet, Rue des Esserts 2, 2345 Les Breuleux, Suisse, Téléphone: 032.959.43.30, Fax: 032.959.43.39, E-mail: info@breuleux.ch, URL: www.breuleux.ch
- 1.2 Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante**
Selon l'adresse indiquée au point 1.1
- 1.3 Délai souhaité pour poser des questions par écrit**
27.11.2015
Remarques: L'adjudicateur n'accepte aucune question par téléphone.

- 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres**
Date: 15.01.2016 **Heure:** 18:00, **Délais spécifiques et exigences formelles:** La date et l'heure correspondent à celles du timbre postal - envoi recommandé - avec la mention STEP - Béton 1 - soumission - ne pas ouvrir
- 1.5 Date de l'ouverture des offres:**
20.01.2016, **Lieu:** Ouverture des offres non publique
- 1.6 Genre de pouvoir adjudicateur**
Commune/Ville
- 1.7 Mode de procédure choisi**
Procédure ouverte
- 1.8 Genre de marché**
Marché de travaux de construction
- 1.9 Soumis à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux**
Non

2. Objet du marché

- 2.1 Genre du marché de travaux de construction**
Exécution
- 2.2 Titre du projet du marché**
Les Breuleux - STEP - Béton armé - étape 1
- 2.3 Référence / numéro de projet**
S-3683
- 2.4 Vocabulaire commun des marchés publics**
CPV: 45200000 - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil
- 2.5 Description détaillée du projet**
Construction de nouveaux bassins (2x 450 et 2x 370 m³) en béton armé
Réseau souterrains
- 2.6 Lieu de l'exécution**
Les Breuleux, STEP
- 2.7 Marché divisé en lots?**
Non
- 2.8 Des variantes sont-elles admises?**
Non
- 2.9 Des offres partielles sont-elles admises?**
Non
- 2.10 Délai d'exécution**
Début 29.03.2016 et fin 28.10.2016 **Remarques:** Début des travaux selon les conditions météo

3. Conditions

- 3.1 Conditions générales de participation**
Seules les entreprises inscrites sur SIMAP, par courrier ou mail à l'adresse ci-dessus jusqu'au 30.10.15 18h00 recevront le dossier d'offre. Après ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte
Les entreprises doivent conserver une preuve de leur inscription.
- 3.5 Communauté de soumissionnaires**
Admises selon l'art. 40 de l'Ordonnance. Tous les membres doivent respecter les conditions.
- 3.6 Sous-traitance**
Autorisé avec l'accord préalable du maître d'ouvrage
- 3.7 Critères d'aptitude**
conformément aux critères cités dans les documents
- 3.8 Justificatifs requis**
conformément aux justificatifs requis dans les documents

3.9 Critères d'adjudication :
conformément aux critères cités dans les documents

3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres

Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au : 30.10.2015

Prix : aucun

Conditions de paiement : Aucun émolument de participation n'est requis

3.11 Langues acceptées pour les offres
Français

3.12 Validité de l'offre
jusqu'au : 31.12.2016

3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres

sous www.simap.ch,
ou à l'adresse suivante :

Bureau d'ingénieur ATB SA, à l'attention de
Mélina Brulhart, Rue de la Gruère 25, 2350
Saignelégier, Suisse, Téléphone: 032 951 17 22,
E-mail: melina.brulhart@atb-sa.ch,
URL www.atb-sa.ch

Dossier disponible à partir du : 06.11.2015

Langue du dossier d'appel d'offres : Français

4. Autres informations

4.3 Négociations

Les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.

4.6 Organe de publication officiel

SIMAP

4.7 Indication des voies de recours

Selon l'art. 62 de l'Ordonnance, le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal dans les 10 jours à compter du lendemain de la publication.

Divers



MINERGIE®

Aération des bâtiments

Module 1

Choisir, concevoir, installer, exploiter

Public cible :

Prioritairement les architectes, puis les ingénieurs et installateurs en ventilation peu ou pas expérimentés.

Programme :

- Introduction et exigences ;
- Confort et hygiène ;
- Conception, éléments clefs et choix ;
- Installation, entretien et exploitation.

Coût : CHF 290.- (documentation et pause-café compris)

Date, lieu :

04.11.2015 – Yverdon-les-Bains
13.15 – 17h30



Informations détaillées et inscriptions : www.fe3.ch
c/o Bureau EHE SA / Tél. 026 309 20 91 / info@fe3.ch



SWISSOLAR

Installations solaires thermiques

Concept et planification

Public cible :

Conseillers et planificateurs d'installations solaires thermiques.
Professionnels de la technique du bâtiment (en premier lieu chauffage/sanitaire).

Programme :

- Planification d'installations solaires simples et complexes
- Détermination des modèles de capteurs appropriés
- Définition des composants hydrauliques
- Possibilités de stockage
- Technique de régulation
- Estimation des coûts d'investissement et de l'apport solaire escompté

Coût :

CHF 1'850.- (documentation de cours, repas de midi et pauses-café compris).
Réduction pour les membres Swissolar et Pros du solaire®.

Dates, lieu :

3-4-5.11. + 17-18.11.15 – Yverdon-les-Bains
8h30 – 17h00



Programme détaillé et informations : www.fe3.ch
c/o Bureau EHE SA / Tél. 026 309 20 91 / info@fe3.ch